

VILLE DE SELESTAT

ARRÊTÉ N° 200/2005

AUTORISANT LA POURSUITE DE L'EXPLOITATION

du FOYER SAINT CHARLES
21 rue du Sel à SELESTAT

LE MAIRE DE LA VILLE DE SELESTAT



Vu le code du travail,
Vu les articles R123-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation,
Vu l'arrêté du 25/06/1980 concernant les dispositions générales dans les ERP,
Vu l'arrêté du 23/06/1978 concernant les dispositions dans les chaufferies,
Vu la loi du 13/07/1991,
Vu le décret n°94-86 du 26/01/1994 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des locaux d'habitation, des établissements et installations recevant du public,
Vu l'arrêté du 31/05/1994,
Vu le règlement sanitaire départemental,
Vu l'arrêté du 04/06/1982 modifié concernant les dispositions particulières du type « R »,
Vu l'arrêté du 21/06/1982 modifié concernant les dispositions particulières des ERP du type « O »,
Vu l'arrêté du 21/06/1982 modifié concernant les dispositions particulières des ERP de type « N »,
Vu le classement de l'établissement en 4^{ème} catégorie de type « R »,
Vu la visite périodique effectuée par le groupe de visite de la Commission d'Arrondissement de Sécurité et d'Accessibilité de Sélestat-Erstein le 05/04/2005,
Vu l'avis favorable avec prescriptions du Service Départemental d'Incendie et de Secours du 28/04/2005,
Vu l'avis favorable de la Commission d'Arrondissement de Sécurité et d'Accessibilité de Sélestat-Erstein du 28/04/2005,

arrête :

Article 1 : La poursuite de l'exploitation du foyer « SAINT CHARLES », situé 21 rue du Sel à Sélestat, est autorisée.

Article 2 : Les prescriptions formulées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours le 10/03/2005 seront respectées.
(Service Urbanisme/DM/os arrêté - FOYER SAINT CHARLES)

Fait à Sélestat, le
Le Maire 14 JUN 2005


Marcel BAUER
Conseiller Général

Copie transmise à :

- .. Sous Préfecture de l'Arrondissement de Sélestat - Erstein
- .. Service Départemental d'Incendie et de Secours (Adjudant Chef CABUT)
- .. Gendarmerie Nationale
- .. Sécurité Publique
- .. Service Sécurité Ville de Sélestat (Monsieur Christian ROHMER)
- .. Monsieur Gérard SCHENCK, Adjoint au Maire